Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 15/07/2021 Retour Préfecture : 15/07/2021 Date de publication: 20/07/2021



# **Extrait des** délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2021-7-5-1 **Séance du** mardi 13 juillet 2021

## PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2021 AUX COLLÈGES PUBLICS DU BAS-RHIN POUR L'ACQUISITION **D'ÉQUIPEMENTS DIVERS**

Présidence de : BIERRY Frédéric

#### **PRESENTS**:

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, BURGER Etienne , CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, RUCH Valérie, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Victor, WOLF Etienne, **WOLFHUGEL Christiane** 

### **EXCUSES AVEC PROCURATION:**

DILIGENT Danielle donne procuration à HOERLE Jean-Louis DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima GREIGERT Catherine donne procuration à SITZENSTUHL Charles OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise PFEIFFER Pascale donne procuration à MAURER Jean-Philippe SENE Marc donne procuration à RUCH Valérie VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France ZAEGEL Sébastien donne procuration à GRAEF-ECKERT Catherine ZELLER Fabienne donne procuration à HAGENBACH Vincent ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'article L 213-2 du Code de l'éducation,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération N° CD-2021-3-2-3 du 15 février 2021 relative au rapport budgétaire 2021 : Politique des collèges, de l'éducation et de la jeunesse,
- VU la délibération N° CD-2021-5-8-10 du 31 mai 2021 relative à la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2021 de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'attribuer aux collèges publics du Bas-Rhin figurant dans le tableau annexé des subventions d'investissement pour l'acquisition d'équipements divers pour un montant de 34 795 € ;

Les subventions d'investissement aux collèges publics seront versées en une seule fois. L'opération et l'imputation budgétaire sont précisées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le Président

Y

Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité